

UN PEU PLUS DE ZÈLE

Il y a eu hier soir réunion du comité des citoyens nommé pour voir à ce qu'une digne réception soit faite à M. le curé Labelle et à ses compagnons de voyage, lorsqu'ils visiteront notre ville.

Nous l'avons déjà dit, nous sommes tenus en cette occurrence à plus de zèle et de sacrifices que nos concitoyens d'origine anglaise, parce que ce sont des enfants de la France qui viennent nous visiter et qu'ils sont nos frères par le sang avant d'être les représentants de la science, du commerce, etc.

On a donc eu tort hier soir de ne pas se trouver chacun au poste qui lui était assigné et nous espérons qu'à la réunion de ce soir pas un seul Canadien-français ne manquera à l'appel.

Si l'on veut, en effet, faire quelque chose, il n'y a pas de temps à perdre; si, d'un autre côté, l'on veut demeurer les bras croisés quand tous les autres s'affirment, mieux vaudrait le dire de suite et ne plus parler de rien.

Voyons, un peu plus de zèle et que tous se rendent à l'Hôtel de Ville ce soir.

LE CAS DE RIEL EN FRANCE

Voici comment La France, journal parisien, apprécie la condamnation de Riel :

Riel, le mépris canadien, notre compatriote, vient d'être condamné à être pendu pour avoir provoqué un soulèvement contre le Dominion.

La voix de Victor Hugo, qui retentit naguère si hautement dans le cas de John Brown retentit aussi aujourd'hui en faveur de ce pauvre et courageux mépris, si le poète était encore de ce monde.

C'est une mesure déraisonnable que de pendre un condamné politique; on en fait une victime intéressante, un martyr, dont le sang fomenté une nouvelle révolution.

LES FAITS DU JOUR

L'union St Joseph de Québec se proposait de faire une excursion à Montréal, samedi prochain, mais il n'est pas probable que cette excursion ait lieu parce que le clergé et les médecins s'y opposent, dit-on, à cause des ravages qu'exerce la variole à Montréal.

A la séance de la convention des canadiens-français qui a eu lieu, hier, à Rochester, plusieurs nouveaux délégués étaient présents. M. Filiatrault, du Mail de Toronto, a été nommé membre de la convention. Plusieurs discours remarquables ont été prononcés. La prochaine convention aura lieu en 1887, dans la ville de Troy.

Un fatal empoisonnement est arrivé à deux milles de Blenheim hier. Trois fils de David Walker avaient mangé du pavot par mégarde. Le plus vieux âgé de 24 ans est mort au bout de quelques heures. Il laisse une femme et un enfant. Les deux autres âgés de 17 et 15 ans en réchapperont avec difficulté.

Madame Thomas Byfield née DUMOUCHEL, 147 Rue Sparks Ottawa.

Modes Parisiennes, dernier goût, grande variété de chapeaux d'été. Notre assortiment qui vient d'arriver et des plus complets.

Dame Thomas Byfield.

3 juin

Le Monetary Times, à l'occasion de l'arrivée de la députation de France, avec le curé Labelle, dit que cet événement pourrait avoir pour résultat l'extension de nos relations commerciales avec la France, mais que pour cela la France devra accorder au Canada le tarif applicable à la nation la plus favorisée, qu'elle nous a toujours refusé jusqu'à présent.

Il y a eu 4,271 nouveaux cas de choléra en Espagne mardi et 1,338 décès. Le fléau continue à exercer des ravages terribles à Grenade et deux médecins ont succombé à son atteinte.

En France, on signale 8 cas de choléra parmi les soldats de la garnison de Toulon.

La Reforma dit que Pecci et sa femme qui ont été arrêtés pour avoir vendu avec Signor Dorides, rédacteur du Moniteur de Rome, aux puissances étrangères, les plans de défense maritime de l'Italie, ont tenté de se suicider.

Le Rassegna dit que Dorides destinait ces plans à la France.

Samedi matin, un pénible accident est arrivé dans la paroisse de Mont-Carmel. Dans une famille de la localité, pendant que le père était au marché, à Trois-Rivières, et la mère allée traire les vaches, les enfants, laissés seuls, s'amusaient à jouer avec des allumettes et mirent le feu à un lit sur lequel dormait un jeune enfant qui fut complètement carbonisé.

Les voisins réussirent à éteindre le feu avant qu'il se communiquât à la maison, en jetant dehors le lit embrasé sur lequel venait de périr une innocente victime.

ARRESTATION DES MEURTURIERS DE FREMONT

Une dépêche de Battleford mande ce qui suit :

"Vendredi matin un détachement de la police à cheval, sous le commandement du sergent Bagley, s'est rendu à la réserve des Stonies pour arrêter quatre Sauvages accusés d'avoir participé au meurtre de Bernard Fremont, le printemps dernier.

La police est revenue à midi avec les prisonniers dont voici les noms : "Visitor," "Black Blanket," "White Ox" et un des frères de "Man without Blood."

C'est "Visitor" qui a tiré le premier coup de fusil et qui a ensuite incité "Man without Blood" à assassiner Fremont. Les autres ont été témoins du crime et n'ont fait aucune démarche pour dénoncer les auteurs du meurtre aux autorités."

LES PROCÈS A RÉGINA

Le procès de Poundmaker a été repris mardi matin à Regina. Le col. Herchimer, dans sa déposition, a juré positivement avoir vu et reconnu Poundmaker durant la bataille de l'Anse au Coup de Couteau.

Son témoignage tend à rejeter la responsabilité des troubles de Battleford sur les jeunes Bucks et les mépris qui contrôlaient Poundmaker. Le père Cochin déposa que Delorme et les Stonies forcèrent Poundmaker et les Sauvages de rester avec eux. Poundmaker essaya plusieurs fois de prendre le contrôle du camp. Il leur conseilla de cesser de se battre, et leur dit souvent que leurs actes l'effrayaient. Les Sauvages menacèrent de tuer les prisonniers mépris, et ce plusieurs fois, mais Poundmaker intervint pour empêcher l'effusion du sang.

M. F. Beverley Robinson, dans son discours au jury en faveur du prisonnier, discrédita le témoignage du gendre de Poundmaker, ainsi que celui du sauvage Yeux-Gris, qui pour se sauver étaient prêts à jurer quoi que ce soit contre leurs amis. Il prétendit que Poundmaker n'avait pas de contrôle sur ses guerriers, et ce n'est que la peur qui l'a induit à mettre son nom au bas de la lettre adressée à Riel. Sa tentative de se sauver au lac du Diable prouve d'ailleurs qu'il désapprouvait ce qui se passait. Il conjura les jurés de donner au prisonnier le bénéfice du moindre doute qui pourrait s'élever dans leur esprit.

M. Osler, de la part de la Couronne, déclara qu'il n'avait aucunement le désir de faire condamner le prisonnier, si la preuve n'était pas suffisante ou s'il existait un doute raisonnable.

Il prétendit, cependant, que le témoignage de Jefferson avait été donné soigneusement et fidèlement, et n'avait été contredit en rien. Il lut et commenta la lettre de Poundmaker à Riel, appela l'attention sur ses appels à Gros Ours et sur la nouvelle du massacre du Lac à la Grenouille communiquée par lui à Riel. Il le tint responsable de la bataille de l'Anse au Coup Couteau, ainsi que des morts et des blessés.

Le jury se retira à midi et demi et revint en Cour après une demi-heure de délibération avec un verdict de coupable. Poundmaker, à la question qui lui fut posée s'il avait quelque chose à dire pour quoi la sentence ne serait pas rendue dans sa cause, répondit : "J'ai été bon tout l'été. Les gens vont ont menti; j'ai empêché une grande effusion de sang. Je ne puis comprendre comment, après avoir sauvé un si grand nombre de vies, je suis amené ici. J'aurais pu me sauver dans les prairies si j'avais voulu. Puis, faisant un geste majestueux, il ajouta en souriant : "Je suis un homme, faites comme vous le voudrez. Je suis en votre pouvoir. Je me suis rendu à vous, et vous ne m'avez pas pris."

Le juge Richardson le condamna à 3 années de pénitencier.

Lorsqu'il entendit la sentence, Poundmaker demanda à être pendu de suite, ajoutant qu'il préférerait la mort à la prison.

LE COMMERCE FRANCO-CANADIEN

Le Figaro publie ce qui suit, à propos du mouvement commercial franco-canadien qui est actuellement à s'opérer :

Les Canadiéns sont restés inalterablement attachés à la France. Tout ce qui vient de notre pays est bien reçu chez eux; tout Français y est accueilli à bras ouverts.

La compagnie Canadienne-Française, en créant une ligne régulière de steamers entre le Havre et le Canada, a voulu ouvrir des débouchés directs à notre commerce et à notre industrie.

Les marchandises françaises ne parvenaient jusqu'à présent aux Canadiens que par les voies anglaises ou américaines, au moyen d'intermédiaires qui en retiraient profit et par conséquent en augmentaient les prix. Il n'en sera plus ainsi désormais. Nos vins, nos tissus, nos produits de toute sorte arriveront directement à Halifax, à Québec, à Montréal sans avoir été frelatés ou surtaxés par des mains étrangères. C'est ce dont va se rendre compte la délégation de commerce, d'industriels, d'ouvriers, d'ingénieurs et de membres de la presse qui est à bord du Damara.

Elle va inaugurer une entreprise coloniale qui ne coûtera ni un centime, ni un homme à la France et qui, malgré cela, peut et doit aider, pour sa part, au relèvement de notre commerce et de notre industrie.

C'est, il est vrai, de la politique de "pot-au-feu" mais c'est celle qui a donné tant d'années heureuses et prospères à notre pays.

LE MONDE ET LA VILLE

On est à compléter les réparations du pont St Patrice. Les travaux sont même déjà assez avancés pour permettre le passage des voitures et la circulation du trafic en général.

La liste des prix qui seront distribués par la société Agricole du comté de Carleton, lors de son exhibition à Bell's Corners le 29 septembre prochain, vient d'être publiée.

M. Howe continue à restaurer l'intérieur de l'Hôtel de Ville. Ses ouvriers travaillaient hier dans le bureau du trésorier et de ses aides.

A quand le posage de nouveaux trottoirs dans le voisinage de la Basilique, rue Sussex? Le bureau des travaux est humblement prié de fournir des renseignements à ce sujet.

La cour de division va commencer à siéger de main. Le rôle des causes est considérable, attendu qu'il n'y a pas eu de session depuis deux mois.

Trente-cinq mules ont passé à Ottawa hier. Elles sont la propriété de MM. O'Neill et Campbell, entrepreneurs, qui doivent les employer pour le transport des matériaux nécessaires à la construction du chemin de fer Pontiac et Pacifique.

Le corps de M. McCoshen, de la société Fraser et McCoshen, marchands de bois, qui est mort subitement d'une maladie de cœur à Lévis lundi dernier, a été enterré aujourd'hui à Calumet.

A la cour du Recorder de Hull, hier, la cause de M. Prévost que l'on accusait d'avoir volé du bois à M. C. B. Wright a été renvoyée avec frais contre le plaignant.

On est à poser à Hul un système de drainage dont l'effet sera de baisser de trois pieds le niveau du lac Flora. On espère par ce moyen empêcher l'eau du lac d'inonder chaque printemps les rues qui lavoisinent.

Une certaine Délina Fournier, récemment arrivée de Montréal, a été condamnée hier à six mois de prison pour vagabondage par le Recorder de Hull.

Le projet de doter Hull d'un aqueduc vient de faillir à nouveau, par suite de la maladie de M. Baigue, l'un des entrepreneurs que nos voisins avaient consultés au sujet de cette entreprise. M. Berger, en effet, ne veut pas se charger de travaux aussi considérables, aussi longtemps que son associé ne sera pas en bonne santé.

Les vrais amis sont toujours la Sans oublier le passé, pensons à l'avenir et surtout ne perdons pas de vue les belles choses telles que jones de mariage, montres, parures et bijoux de tous genres et à bas prix. Chaque article est garanti tel qu'on le représente, sinon la vente est nulle, chez H. Norez, No. 30 rue Rideau, porte voisine du "London Chop House." Verres de montres 10 et 15 cts. Réparations faites avec soin à des prix modérés.

On a trouvé hier un noyé dans la rivière Ottawa, à peu de distance de la ville. La figure du défunt est tellement décomposée que toute identification a été impossible jusqu'à présent.

L'Armée du Salut continue ses exhibitions sous tente. L'admission est gratuite et il se passe là des choses d'une bouffonnerie à faire pouffer de rire un juge de la Cour Suprême.

M. l'abbé Sloan est à organiser une excursion à Aylmer pour le 22 courant. Les profits seront versés à la caisse de la société St Vincent de Paul.

L'ouverture des classes au Pensionnat Notre-Dame du Sacré Cœur auront lieu le mardi, premier septembre prochain. Les révérendes Dames de l'institution prient les parents de bien vouloir envoyer leurs enfants dès le premier jour, afin qu'elles puissent être classifiées sans retard.

Lundi soir, quelqu'un est entré dans la résidence de M. Edouard Carrière, rue Water, et a fait main basse sur une blouse contenant deux billets d'excursion à Brockville. La police est saisie de l'affaire.

Les terrasses de l'esplanade des édifices publics offrent un ravissant coup-d'œil à l'heure qu'il est. Leurs massifs de fleurs sont sur tout dans un parfait épanouissement de fraîcheur et d'éclat.

Nombre de conducteurs de ra deaux sont actuellement à Ottawa.

M. Louis Fortier continue à fabriquer une quantité considérable de cigares chaque jour. Les produits de sa manufacture sont de qualité supérieure et tenus en grande estime par les fumeurs.

Le constable de comté Mackenzie a servi hier des brefs de sommation à plusieurs personnes de Rocheserville, Gloucester et du pont Billing, pour assaut, vente de boissons durant les heures prohibées par la loi et autres offenses. Toutes ces causes seront soumises aux magistrats samedi.

Le morceau de terre appartenant au collège d'Ottawa et situé au coin des rues Water et Wilbrod vient d'être converti en un joli parc avec promenades et massifs de fleurs. Cette amélioration ajoute beaucoup à la beauté des environs du collège.

Faites l'essai de la VALENTIA. C'est la meilleure pommade contre la chute de cheveux et la Calvitie. Evénement chez O. DACHEL, Pharmacien, rue Sussex.

L'excursion d'hier à Thurso a été couronnée d'un plein succès. Plus de 400 personnes y ont pris part et toute la journée s'est joyeusement écoulée au milieu de mille et un amusements et aux gais accords de la musique de Ste Anne.

La société St Vincent de Paul, section Notre Dame, nous prie de remercier cordialement en son nom les dames de Notre-Dame de Lourdes et les dames de la société St Elizabeth pour leur généreux concours. Merci à tous ceux qui ont pris part au voyage.

M. J. O'Brien, de la société McDonald, O'Brien et Kennedy, entrepreneurs de voies ferrées qui sont actuellement à faire construire une section du chemin du Nord, était dans cette ville hier. Il est d'opinion que toute la ligne va être ouverte au trafic en décembre prochain.

COUR DE POLICE

[Présidence de l'échevin Durocher.] Ottawa, 20 août. Nap. Villeneuve, \$2 d'amende et \$1 de frais. Ant. Gougeon, assaut sur sa femme, cause renvoyée. S. Cousineau et sa femme, dommages à la propriété, cause remise à mardi. J. Evans, désordre, cause remise à demain. Chas. Thompson, cruauté envers son cheval, \$1 d'amende et les frais. Madame Dumoulin, langage injurieux, \$1 d'amende et les frais.

Aux pèlerins et au public en général

J'invite les pèlerins et tous ceux qui désirent acheter des objets de piété, de venir faire une visite à mon magasin, à l'occasion de l'arrivée de jolies marchandises pour souvenir de pèlerinage et autres. P. C. GULLAUME, 455 Rue Sussex.

AVIS

Toutes les annonces coûtant une pastre et moins se paient comptant. Avis aux intéressés.

ON DEMANDE

Une Servante pour se rendre utile en Général, s'adresser au No. 80 rue Murray Ottawa.

Dissolution de Société

MM. Lépine et Béchard, ci-devant hôteliers, Nos. 25, 27 et 29 rue Murray, donnent avis au public qu'ils ont discontinué leur acte de société à compter du 1er août courant, et que M. Lépine sera à l'avenir le seul directeur de l'établissement. Tous les débiteurs de l'ancienne société devront solder leurs comptes à M. Béchard, qui, de son côté, sera chargé de solder tous les comptes dus par l'ancienne raison sociale.

SAMUEL LEPINE, J. M. BÉCHARD.

12 août 1885

BOTTES ET SOULIERS

ASSORTIMENT COMPLET de Chaussures de tous les genres, dernier style, pour hommes, dames et enfants, pour les saisons du printemps et de l'été. Grande réduction; prix extraordinairement bas. L'assortiment est complet et considérable, en sorte que les acheteurs ont tout le choix désiré.

G. MURPHY, No. 538 rue Sussex, Ottawa. 12 mai 1885-1a

G. J. Labelle,

Huissier de la Cour Suprême, B. C. RUE BELTANNIA, HULL. Ottawa, 20 nov. 1881

L. A. Oliver

AVOCAT. Bureau.—Encoignure des rues Rideau et Sussex, Block d'Eglise, Ottawa, Ont. ARGENT A PRÊTER Ottawa, 3 janvier 1883.

Hotel du Castor

451 et 453 rue Sussex, Ottawa. Les agents-voyageurs trouveront bonne table et des voitures toujours prêtes à cet hôtel. Prix modérés. Un téléphone est attaché à l'établissement.

E. CHEVRIER, propriétaire Ottawa, 18 déc. 1884. 1an

CHARBON

LE CHARBON

LACKAWANNA,

DE PREMIER CHOIX

Est importé, chaque jour, tout frais tiré des mines,

A bord des Chars seulement

Bas prix. Qualité garantie.

J. G. BUTTERWORTH & Cie.,

86 RUE SPARKS.



SOUSSIONS POUR CHARBON

Des soumissions pour charbon adressées au président du Comité de la propriété et marquées "Soumission pour charbon" seront reçues par la Corporation de la ville d'Ottawa jusqu'à MÉR-CREDI, 19 août 1885, à quatre heures p. m., pour les quantités et les qualités suivantes de charbon :

- Charbon à fournaises.....80 tonnes. Charbon à poêle.....108 " Charbon Chesnut.....13 " Charbon pour feu de grille...5 "

La personne dont la soumission sera acceptée devra livrer le charbon tel que requis.

Par ordre du comité de la propriété, W. P. LERT Greffier de la Cité. Ottawa 13 août 1885.

E. G. LAVERDURE

MAGASIN GÉNÉRAL DE

FERRONNERIE

Vous trouverez chez moi tout ce qu'il faut dans cette ligne

Outils, Clous, Câble, Chaîne, Etc.

Peintures, Huiles, Vernis, Vitres, Mastic, Etc.

Comme par le passé un assortiment complet de

QUINCAILLERIE.

69 & 71 Rue WILLIAM

Sirop des Enfants du Dr Goderre

Ce sirop est préparé avec l'approbation des professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal. Il est le produit de l'Université du Collège Victoria. Le sirop des enfants est supérieur à toutes les préparations calmantes offertes aux mères de famille pour conserver la santé de leurs enfants; il peut être donné avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas suivants: Colique, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, insomnie, Toux, Rhume, Coqueluche, etc.

Demandez le Sirop du Dr Goderre et n'en achetez point d'autre.

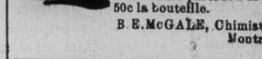
En vente par tout le Canada et les Etats Unis

PRIX, 25 Cts. LA BOUTEILLE. Seul propriétaire, B. E. MCGALE, Chimiste, Montreuil.

1883

SPRUCINE

Une des meilleures préparations offertes jusqu'ici au public, pour le soulagement immédiat et la guérison de la Toux, du Rhume, de la Bronchite, de l'Enrouement, de la Grippe et de toutes les maladies de la Gorge et des Poupones. A vendre partout à 25 et 50c la bouteille. B. E. MCGALE, Chimiste, Montreuil.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

La route directe pour se rendre de l'Ouest à tous les points du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île du Prince Edouard, du Cap-Breton et de Terre-Neuve. Toutes les places de bains, les stations de pêche et les lieux d'amusements les plus populaires du Canada se trouvent échelonnés sur cette route.

Des chars palais laissent Montréal les lundis, mercredis et vendredis pour Halifax, et les mardis, jeudis et samedis pour St Jean, N. B., sans interruption.

Les trains de l'Intercolonial connectent d'une manière constante à Pointe Lévis avec le chemin de fer du Grand Tronc et les vapeurs de la compagnie de Navigation du Richelieu, en destination de Montréal, et à Lévis avec le chemin de fer du Nord.

D'élégants chars palais grésés de bois et des chars-tabagies circulent sur toute la ligne.

Il existe des restaurants de première classe à des distances raisonnables. Importateurs et Exportateurs

Trouveront avantageux de se servir de cette route, vu qu'elle est la plus rapide et que ses taux de transport sont aussi bas que ceux de toute autre ligne.

Le trafic direct est expédié par des convois rapides spéciaux, et l'expérience a prouvé que la route de l'Intercolonial est la plus rapide pour le fret d'Europe, venant ou en destination des divers points du Canada et des Etats de l'Ouest.

On peut obtenir des billets et aussi tous les renseignements désirables sur la route, les taux de passager ou de fret en s'adressant à

E. KING, Agent de billets, No. 15, rue Elgin, Ottawa.

ROBERT B. MOODIE, Agent pour les passagers et le fret de l'Ouest, 93 Elc Rossin, rue York, Toronto.

D. POTTINGER, Surintendant général, Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 26 Mai 1885